



Honore ton père et ta mère

Un proverbe Lulua (une tribu au centre du Congo démocratique) dit : « *Attrape la sauterelle pour un enfant, afin qu'il en attrape aussi pour toi quand il sera grand.* » En Afrique, les relations mutuelles entre parents et enfants, autorités et sujets, sont régies par des règles dont un aspect est évoqué à travers ce dicton. Nous avons fait l'option de lire la Parole de Dieu en tenant compte de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ce n'est pas pour signifier que le contexte culturel prime sur la volonté de Dieu, mais plutôt pour exprimer notre souci d'appliquer la Parole de Dieu à notre situation de vie.

Le thème de cet article est le cinquième commandement qui stipule : « *Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.* » On le trouve dans la Bible au livre de l'Exode, au chapitre 20 verset 12.

Le contexte du chapitre 20 du livre de l'Exode nous apprend que les préceptes qui traitent des relations entre hommes sont précédés par ceux qui gèrent les relations entre Dieu et son peuple (qu'on pourrait appeler les relations verticales). Le cinquième commandement de Dieu est la première ordonnance qui inaugure les règles de la vie entre les hommes (les règles horizontales). Dieu exige que les enfants honorent leurs parents. En hébreu, le mot utilisé signifie glorifier, respecter, estimer, avoir une haute considération. C'est le premier commandement avec une promesse, comme le rappelle l'apôtre Paul au début du chapitre 6 de sa lettre aux Éphésiens :

« *Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère, c'est le premier commandement avec promesse, afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre. Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur* » (Ép 6.1-4).

En effet, les parents et les autorités sont le reflet visible de l'autorité de Dieu. L'obéissance à leur autorité apporte une bénédiction : la longévité de la vie et le bonheur qui en résulte. En Afrique nous parlons de l'abondance de la vie comme conséquence du respect de ce commandement.

Or, ce qu'il y a de plus singulièrement déroutant, c'est que nous ne puissions pas expérimenter la promesse de la vie heureuse sur notre continent. En tout cas, pour la plupart d'entre nous, l'espérance de vie est estimée à 45-50 ans, même pour des chrétiens qui s'efforcent d'observer cette loi de Dieu. Alors, comment honorer ses parents et ses dirigeants et vivre longtemps dans un contexte où ceux-là ne répondent pas efficacement à leurs responsabilités? Comment obéir à cette loi divine dans une situation où la qualité de notre vie est fortement précarisée par ceux qui devraient normalement la promouvoir?

Les signes manifestes de cette observation au sud du Sahara sont entre autres le phénomène des « enfants de rue », les massacres de leur propre population par les dictateurs civils et militaires à la moindre revendication de ces droits. L'incapacité de répondre positivement aux besoins des

populations, le refus d'assurer à ses propres enfants le minimum nécessaire à leur survie pourraient susciter des doutes dans la conscience quant au respect de ce commandement. Pourtant, Dieu exige le respect des parents et des autorités sans poser de conditions.

Le Catéchisme de Heidelberg, qui est l'une des principales confessions de foi réformées (c'est ce qu'on appelle un « document symbolique »), l'exprime sans ambages au 39^e dimanche (Q&R 104) :

« Que Dieu veut-il dans le cinquième commandement? Dieu veut que je rende à mon père et à ma mère et à toute autorité placée au-dessus de moi, honneur, amour et fidélité; que je me soumette avec l'obéissance qui leur est due à leurs bonnes instructions et corrections, supportant aussi avec patience leurs défauts, puisque Dieu veut nous conduire par leurs mains. »

Ah! Qu'il nous est difficile d'obéir à cette loi de Dieu dans les circonstances actuelles de notre vie! Dieu veut que le monde soit bien géré et gouverné. Il veut qu'il y ait de l'ordre dans sa création. C'est pourquoi il a établi certaines personnes pour qu'elles exercent une autorité positive sur d'autres : dans la famille et dans la société. Le mari est le chef du foyer, la mère et le père sont établis par Dieu pour s'occuper des enfants. Les dirigeants politiques et les anciens de l'Église, les autorités pédagogiques et judiciaires sont des dons de Dieu pour le bonheur de l'humanité.

La volonté de Dieu est d'éviter le chaos et la confusion qui pourraient provenir du fait que chaque personne fait ce qui lui plaît. La nature pécheresse de l'homme a vicié l'intention originelle du Créateur. Cela a pour conséquence la mauvaise façon d'exercer l'autorité que nous constatons dans nos pays et nos Églises aujourd'hui. Au lieu que l'autorité soit comprise comme un service à rendre aux autres pour leur épanouissement selon la volonté de Dieu, il y a une mauvaise utilisation de l'autorité par les parents et les chefs africains.

Dans une telle situation, il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Si les autorités et les parents exigent de nous de faire des choses qui ne sont pas conformes à la volonté de Dieu, nous sommes dispensés de leur obéir. Quand les parents et les autorités nous obligent de voler, de tuer, de commettre l'adultère, d'adorer de faux dieux, de refuser la divinité et la seigneurie de Jésus Christ..., nous ne devons pas obéir à leurs mauvaises instructions. Nous devons plutôt obéir à Dieu. En tant qu'enfants de Dieu, nous avons l'obligation de tout examiner à la lumière de la parole de Dieu. C'est elle qui est une lampe à nos pieds. Et cette parole est résumée dans le commandement d'amour. Car Dieu est amour.

Théophile Muteba Ka-Kanushipi, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église réformée unie (URCC) à Kananga en République démocratique du Congo.

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))